



République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi

Ministère des Affaires Etrangères

Centre National d'Action Antimines

RAPPORT FINAL DE L'ATELIER DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES MEMBRES DE LA COMMISSION NATIONALE

Le Centre National d'Action Antimines au Sénégal (CNAMS) a organisé les 20, 21 et 22 septembre 2011, à l'hôtel Téranga de Saly Portudal, un atelier de renforcement des capacités, au profit des membres de la Commission Nationale chargée de la mise en œuvre de la Convention d'Ottawa.

Cette rencontre a vu la participation des membres de la Commission Nationale, de l'adjoint au Gouverneur de la région de Ziguinchor chargé du développement et du personnel du CNAMS/PALAC.

La feuille de présence y relative est jointe en annexe.

Les travaux ont été présidés par l'Ambassadeur Papa Omar NDIAYE, Directeur du CNAMS.

La cérémonie protocolaire a débuté par l'allocution, au nom du Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères, Président de la Commission Nationale, de Monsieur Abdoulaye BARRO, chef de la division universelle au Ministère des Affaires Etrangères. Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, M. Barro s'est réjoui de prendre part pour la première fois à un atelier de renforcement de capacité de la commission nationale, même si les activités du CNAMS ne lui sont pas étrangères.

Il a terminé en déclarant ouverts les travaux.

A sa suite, le Directeur du CNAMS a relevé la nécessité d'une mise à niveau afin de permettre une meilleure compréhension des dossiers par les sept nouveaux représentants des structures membres de la Commission nationale.

A cet effet, il a fait une brève présentation du programme d'action antimines, ce qui lui a permis de passer en revue le contexte, la signature et la ratification de la Convention d'Ottawa, l'étude d'impact, l'adoption de la loi portant interdiction des mines antipersonnel, la création de la Commission Nationale et du CNAMS, l'élaboration et la validation d'une Stratégie nationale, des Normes Sénégalaises d'action antimines, d'un Plan de déminage, du Plan d'action national pour l'éducation au risque, du Plan d'action national pour l'assistance aux victimes, d'un Plan de communication, du Plan d'action pour le plaidoyer communautaire et d'une stratégie de mobilisation des ressources.

Cette intervention a débouché sur un tour de table qui a permis aux participants de se présenter. L'atelier a par la suite apporté des modifications dans l'agenda proposé, ce qui a laissé place aux communications du jour.

La première communication, faite par Monsieur Mamadou DIALLO, Chef du Bureau des Opérations au CNAMS, a porté sur l'état d'exécution du plan d'action de déminage humanitaire .

Cet exposé a fait mention de l'étude d'impact, de la phase pilote, des différents projets exécutés ainsi que des financements y relatifs, l'évolution de la production, le récapitulatif des superficies et zones déminées et le nombre de mines relevées et détruites, les enquêtes non techniques, les difficultés rencontrées, les acquis et les perspectives.

Les échanges qui ont suivi ont permis d'évoquer des questions comme les incidents intervenus depuis le début des opérations, le fonctionnement de la DIGGER3, la sécurisation des zones déminées, l'interdiction des mines, les moyens disponibles pour la mise en œuvre du programme, la surveillance des frontières pour empêcher la circulation des mines et l'utilisation des chiens.

La seconde communication du jour, par Monsieur Moussa DIABY, Chef du Bureau Administratif et Jurique au CNAMS, a eu pour thème l'état d'exécution du Plan d'Action National pour l'Education au Risque (PANER). Cet exposé a fait le point sur les activités préparatoires, la planification des activités, les projets exécutés et la formation à la sécurité face aux mines.

Les discussions auxquelles elle a donné lieu ont tourné pour l'essentiel autour de l'impact de l'approche genre dans l'éducation au risque, les supports de communication, la formation des producteurs agricoles à la sécurité face aux mines, le nombre d'associations impliquées dans l'éducation au risque, le rôle des collectivités locales dans l'élaboration du plan d'action, l'impact de l'utilisation des radios communautaires ainsi que le taux d'exécution du plan.

Le troisième exposé faisant le compte rendu des réunions des Comités permanents de la Convention d'Ottawa tenues du 20 au 24 juin 2011 à Genève, a été présenté par Madame Khady NDOYE du Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale et Monsieur Ibou DIAO du Ministère de l'Enseignement Élémentaire, du Moyen Secondaire et des Langues Nationales.

Cette rencontre, qui a regroupé quatre cent (400) délégations représentant plus de cent (100) Etats, organisations internationales et ONG, a été axé sur le déminage, la destruction des stocks, l'assistance aux victimes, l'universalisation de la Convention d'Ottawa, la mise en œuvre du Plan d'action de Carthagène. Le Sénégal y a présenté deux communications.

Les opportunités pouvant être tirées de ces Comités permanents et les demandes d'extension ont été les principaux points soulevés par le débat à l'issue de ce rapport de mission.

La quatrième communication, également soutenue par Monsieur DIABY, a passé au peigne fin l'assistance aux victimes au travers des réalisations intervenues dans chacune de ses composantes, à savoir : l'ampleur de la tâche, les soins d'urgence, les soins médicaux ultérieurs, l'appareillage, le soutien psychologique, la réinsertion socio économique et la mise en œuvre des lois et politiques publiques garantissant les droits des victimes de mines.

Les travaux du deuxième jour ont également été consacrés aux communications dont la première a été relative à la présentation du plan d'action de plaidoyer communautaire par Monsieur Moussa DIABY.

L'objectif global de ce plan est ainsi libellé : « faciliter la mise en œuvre du programme de déminage humanitaire ».

En ce qui concerne les objectifs spécifiques, ils sont au nombre de cinq, avec pour chacun d'eux des activités à réaliser et des indicateurs de mesure.

Au titre des discussions, les participants ont soulevé un ensemble de préoccupations liées entre autres à l'organisation de podiums pour la sensibilisation des combattants, l'appropriation par toutes les composantes de la nation du conflit prévalant en Casamance, les indicateurs de mesure des activités, le recours à des relais pour porter le plaidoyer et la nomination d'un ambassadeur de bonne volonté comme porte drapeau du plaidoyer.

La dernière présentation du deuxième jour a été axée sur le plan de communication du CNAMS, au travers d'un exposé de l'Ambassadeur Papa Omar NDIAYE. A cet égard, il a été fait état de la communication interne, les canaux de communication, la communication sociale, financière et institutionnelle, le public cible, les objectifs et les actions de communication par cible.

Les questions évoquées au cours du débat auquel le plan de communication a donné lieu se résument à la stratégie de communication en direction des partenaires techniques et financiers, les visites de terrain à organiser à l'intention des membres de la Commission Nationale, la concertation avec les autorités administratives en tenant compte de la mobilité des fonctionnaires, la table ronde des bailleurs, le partenariat avec les autres structures nationales de coordination d'action antimines, la communication avec les Forces Armées et le MFDC, ainsi que le recours au questionnaire anonyme dans les rencontres avec les partenaires s'agissant du positionnement du CNAMS.

Au troisième jour, les participants ont suivi la lecture du rapport final qui, après observations et amendements, a été adopté à l'unanimité.

La cérémonie de clôture a été marquée par l'intervention du Directeur du CNAMS qui s'est réjoui de la qualité des travaux ayant permis d'éclairer le chemin du CNAMS pour lui avoir permis de jeter un regard dans le rétroviseur et d'avoir la perception de l'autre.

Il a insisté sur le fait que malgré le contexte de raréfaction des ressources, le CNAMS mettra tout en œuvre pour, dans la mesure du possible, créer les conditions de réunions trimestrielles avec la Commission Nationale, à l'image des Comités Régionaux de Coordination.

Le dernier mot est revenu à l'Adjoint au Gouverneur de Ziguinchor chargé du développement qui a déclaré clos l'atelier.

Fait à Saly, le 22 septembre 2011.

Les rapporteurs

Mamadou DIALLO

Moussa DIABY